

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

N° 20251210-01

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres :

- en exercice = 24
- présents = 14
- votants = 14

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, se sont réunis à Saint-Céré, les délégués du comité syndical, dûment convoqués.

Date de la convocation : 27 novembre 2025

Présents : 14

AYROLES Francis, CLAVEL Laurent (suppléant de BES Didier), CESANO Lionel, COURNET Jean-Paul, DA FONSECA Thierry, DELMAS Jean-Pierre, GUYOT Jean-Pierre, LAVERGNE-AZARD Loïc, LEROUX Michel, NAYRAC Jean-Luc, PELLAT Paul (suppléant de DELMAS Jean-Pierre), RANOUIL Philippe, TEULIERE Jean-Michel, THEBAUD Michel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1

PEIRANI Patrick à NAYRAC Jean-Luc

Absents dont excusés : 11

BERTHOUMIEU Marie, BES Didier, BOUCHEZ Murielle, CANCHES Michel, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, LUDIER Stéphane, MADELRIEUX Christian, MEILHAC Sébastien, PEYRICAL René, ROUSSIES Stéphanie

OBJET : DESIGNATION D'UN.E SECRETAIRE DE SEANCE

VU le code général des collectivités territoriales ;

Afin d'assurer le compte-rendu de la séance, il convient de nommer un.e secrétaire de séance conformément aux articles L.2121-15 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme Monsieur Jean-Pierre GUYOT secrétaire de séance.

Publié et notifié le

Acte rendu exécutoire

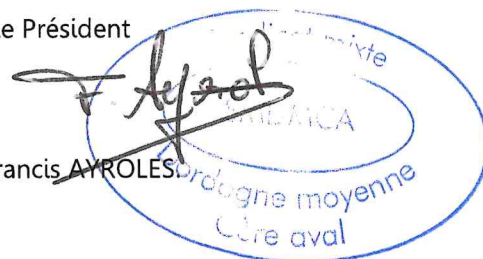
Le secrétaire de séance,

Pour copie certifiée conforme.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Président

Francis AYROLES



La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.